

Il crut devoir recourir à la loi, pour se mettre en garde contre toute éventualité malheureuse.

Le duc, après avoir appris tous les tourments que le prince avait fait endurer à Jeanne, après avoir su qu'il avait été jusqu'à feindre la mort de son épouse, fut pris par un désir de faire punir tant de méchanceté.

Je me vengerai, disait le duc, et non pas par une vengeance mesquine qui se résume en un coup de poignard, comme il l'a fait sur moi, ce n'est pas ce que je veux !

Pourquoi ne ferais-je pas rejaillir sur cet homme la honte dont il m'a couvert, la peine dont il a abreuvé mon cœur !

Oh ! pour le tenir là devant moi, déshonoré à jamais, et cela, aux yeux de tous, je risquerai ma fortune, mon honneur, ma vie !

Calmez vous, Seigneur, dit Jeanne, les paroles que vous prononcez en colère, peut-être les regretterez-vous, sous les conseils de la réflexion !

Les regretter, moi !—fit-il avec un rire amer . . c'est vrai, vous avez le cœur si bon, Jeanne, que vous seriez prête à oublier tout cela ! tant de méchanceté !—

Seigneur, le pardon est la source des plus grandes bénédictions, dit Jeanne !—

Oui, Jeanne, quand il est accordé à un cœur repentant et qui le sollicite ! Un chaud rayon du soleil vivifie un terrain qui le désire ; mais projeté sur une pierre, il vous brûle la figure ! Le prince Arthur a un cœur de pierre ! Moi, le pardonner ! jamais !

D'ailleurs, il faut mettre notre vie en sûreté, contre ses attentats ! Le moyen, le plus sûr, c'est de le faire jeter en prison, à son tour !

Il a voulu emprisonner, qu'il le soit lui-même aujourd'hui ! Nous le laisserons là, gémir et expier . . .